REVUE
SPIRITUALISTE

JOURNAL MENSUEL

PRINCIPALEMENT CONSACRÉ

A L'ÉTUDE DES FACULTÉS DE L'AME

A LA

DÉMONSTRATION DE SON IMMORTALITÉ

et à la remise en lumière
des vérités de la religion universelle

(Philosophie et exégèse religieuses, manifestation des Esprits, magnétisme, thaumaturgie, sciences occultes, prophéties, théosophie, cosmogonie, ontologie, pneumatologie, psychologie, philosophie de l'histoire, etc., etc.)

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SPIRITUALISTES

Et publié par

Z. J. PIÉRART

EX-RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL DU MAGNÉTISME

Membre de diverses Sociétés savantes

TOME SEPTIÈME

PARIS

BUREAUX : RUE DES BONS-ENFANTS, 32

—

1864

REVUE SPIRITUALISTE

JOURNAL MENSUEL

PRINCIPALEMENT CONSACRÉ

A L'ÉTUDE DES FACULTÉS DE L'AME

A LA

DÉMONSTRATION DE SON IMMORTALITÉ

et à la remise en lumière
des vérités de la religion universelle

(Philosophie et exégèse religieuses, manifestation des Esprits, magnétisme, thaumaturgie, sciences occultes, prophéties, théosophie, cosmogonie, ontologie, pneumatologie, psychologie, philosophie de l'histoire, etc., etc.)

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SPIRITUALISTES

Et publié par

Z. J. PIÉRART

EX-RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL DU MAGNÉTISME

Membre de diverses Sociétés savantes

Tome VII. — 1re Livraison

PARIS

BUREAUX ; RUE DES BONS-ENFANTS, 29

1864

La Revue spiritualiste forme chaque année un volume, **avec table** raisonnée, renfermant douze livraisons.

Chaque livraison renferme le plus souvent un article **de fonds, polémique**, controverse ou déclaration de principes, sur une question **pendante ou actualité** spiritualiste quelconque.

Ensuite viennent des études et théories, des analyses **particulières d'ouvrages** sur les matières que le Journal embrasse, études, **théories et analyses dans** lesquelles sont envisagés les doctrines et les faits actuels ou **passés qui se rattachent** au spiritualisme ou aux sciences occultes.

En troisième lieu figurent les faits, expériences et **variétés spiritualistes**, avec les commentaires et explications qui sont jugés nécessaires. **Parmi les faits** communiqués on accueille de préférence tous ceux **qui portent une garantie** de leur authenticité, telles que la signature de celui qui les met **au jour, et** l'indication des circonstances de temps et de lieu suffisantes pour **qu'on puisse** recourir aux sources et constater la vérité du fait.

Çà et là, le Journal donne la biographie de **quelque individualité spiritualiste** célèbre, contemporaine ou prise dans l'histoire.

Parmi les manifestations médianimiques et les phénomènes **psychiques** que se propose d'examiner la *Revue spiritualiste*, figurent ceux **des tables tournantes** et parlantes, les communications directes ou indirectes **des Esprits**, les apparitions, les miracles, les visions, les possessions, le **somnambulisme**, l'extase, la prévision, la prophétie, le pressentiment, la **seconde vue**, **la** vue à distance, la divination, la pénétration, la soustraction de pensée, **les différents** procédés de la magie, et en général tout ce qui est du domaine **des sciences** dites *occultes*.

Tout abonné a le droit d'assister quatre fois aux conférences et à des expériences qu'offre chez lui le directeur de la REVUE.

Le prix de l'abonnement est de **10 fr.** pour Paris; de **12 fr.** pour la province et l'étranger, et de **14 fr.** pour les pays d'outre-mer — **On** peut s'abonner pour six mois en payant moitié du montant de l'abonnement. *On s'abonne à Paris, au bureau du* JOURNAL, rue du Bouloi, 21. — Le **prix des** trois précédentes années est le même. — Les volumes de l'année **1858 se payent** 20 fr.

— *Dans les départements, en envoyant un mandat obtenu par l'entremise des facteurs ruraux ou les directeurs de poste.* — *Les librairies, les bureaux de messageries, les maisons de banque à l'étranger, se chargent de l'envoi du montant des abonnements.* — *Les correspondants du Journal à l'étranger où on peut s'abonner sont : pour la* Hollande, *M. Revius, major de l'armée néerlandaise, à la Haye; pour la* Suisse, *M. Kasperowski, rue du Tirailet, à Genève; pour les* États Sardes, *M. le Dr Gatti, à Gênes; pour l'*Espagne, *MM. Bailly-Baillière*, 11, *calle del Principe, à Madrid; pour l'*Angleterre, *M. Baillière, libraire*, **219**, *Regent street, à Londres; pour les* États-Unis d'Amérique, *MM. Coppens et Hébert, libraires, rue de Chartres*, 56, *à New-Orléans; pour le* Bas-Canada, *M. Desjardins, rue Saint-Vincent*, 13, *à Montréal*.

Il est fait aux libraires une remise de 10 p. 100 sur le montant **de l'abonnement**. — Tous les abonnements partent de la 1re ou de la 7e livraison **inclusivement**. — Aux personnes qui s'abonnent dans le cours de l'année **on envoie** les livraisons arriérées à partir de la livraison qu'ils choisissent pour **point de** départ de l'abonnement, et selon qu'ils s'abonnent pour un an ou six **mois**.

Prix du numéro par la poste.	**1 fr. 50**
Au bureau du Journal et chez les libraires.	**1 fr. 25**

On peut payer en timbres-poste. — Les lettres non affranchies sont refusées.

REVUE SPIRITUALISTE

ANNÉE 1864. — 1re LIVRAISON.

AVIS AUX ABONNÉS.

Tout abonné de l'année précédente qui reçoit le Journal, au lieu de le renvoyer en faisant mettre le mot REFUSÉ au dos de la bande par le facteur, est considéré comme réabonné. — *Nous prions les personnes auxquelles la présente livraison est envoyée de bien tenir note de cet avis, souvent répété ici, afin d'épargner des démarches, des réclamations réciproques entre eux et nous.*

DISCUSSION ENTRE L'ABBÉ MAROUSEAU ET M. MATHIEU. RÉPONSE DE CE DERNIER. — UN MOT DU DIRECTEUR DE LA *Revue spiritualiste* AU SUJET DE CETTE DISCUSSION.

Nous avons dit dans notre précédente livraison que notre position à l'égard du curé de Mortroux était bien désavantageuse; qu'il n'était pas dans les conditions d'un libre penseur qu'aucun serment, qu'aucun lien sacerdotal, qu'aucune considération d'orthodoxie ne retient, et que, par conséquent, dans la supposition d'une défaite de sa part, il ne pouvait en faire l'aveu. Les consi-

dérations que nous avons établies alors ne nous empêchent pas cependant de donner place à la réplique qu'il a cru devoir faire à l'article de notre collaborateur M. Mathieu. M. le curé de Mortroux est un adversaire de bonne foi, et nous nous sommes toujours fait un devoir de discuter avec de tels adversaires : la vérité jaillit du choc des opinions. D'ailleurs, les questions qu'il soulève sont du plus grave intérêt en ces temps de débats philosophiques et religieux. Nos frères spiritualistes nous sauront sans doute gré de faire connaître les arguments réciproques que catholiques et philosophes spiritualistes ont à alléguer sur les plus importantes matières qu'il soit donné à l'homme d'agiter, à savoir quel doit être l'ordre de ses croyances touchant sa destinée, son origine, ses devoirs et Dieu. Voici donc la lettre du curé de Mortroux :

A M. Piérart, directeur de la Revue spiritualiste.

MONSIEUR,

On l'a dit avec vérité, l'esprit est un condiment qui ne gâte jamais aucun morceau, quelque lourd ou quelque délicat qu'il soit. Mais, alors même qu'il est du plus haut goût, il ne peut en aucune manière remplacer la logique.

Dans un article sur un passage de notre dernier écrit contre le *Credo spirite*, votre spirituel collaborateur M. Mathieu a-t-il eu pour but de confirmer ce que nous avons dit? Nous n'oserions l'affirmer. Cependant, abstraction faite des traits d'esprit qui ne lui font jamais défaut, voyez comment il raisonne pour nous combattre.

Nous avons dit que l'Église n'avait pas condamné Galilée pour avoir découvert le véritable système planétaire. Nous avons rétabli la vérité historique si ridiculement travestie sur ce point par le philosophisme. A cela, que répond M. Mathieu ? Il répond que ce qui *est écrit est écrit*; il affirme de nouveau, sous une autre forme, que l'Église, le pape et l'Inquisition ne sont abso-

lument qu'un en cette affaire; qu'ils ont endossé tous les trois la même responsabilité, parce qu'ils ne se sont pas désavoués mutuellement. Dans quelle histoire M. Mathieu a-t-il vu que Galilée ait fait appel au pape ou à un concile général du jugement du tribunal de l'Inquisition? Est-ce que, par exemple, la Cour de cassation est responsable des décisions d'un tribunal de simple police sur lesquelles elle n'a pas été appelée à statuer? Qui jajamais a prétendu cela? Avec une telle logique, l'Église serait solidaire des fautes que peuvent commettre les simples officialités diocésaines.

Pour corroborer son raisonnement, notre honorable adversaire nous renvoie à une lettre de Pascal au P. Amat, jésuite. Nous professons pour cet immortel génie la plus haute estime, mais autant vaudrait vraiment nous renvoyer à M. Rivail pour savoir ce que M. Allan-Kardec pense de notre *Livre d'un Esprit, ou Révélations d'outre-tombe.*

Nous avons dit que, si M. Mathieu avait étudié tant soit peu la théologie, il ne tomberait pas, comme il le fait, dans de bien fâcheuses erreurs, et il nous répond que, pour tout au monde, il ne voudrait pas être théologien, parce que, dit-il, la théologie a fait brûler trop d'hérétiques, la malheureuse, pour qu'il éprouve le moindre désir d'être de ses adeptes. M. Mathieu a-t-il bien songé qu'en disant ainsi anathème à la théologie, il le dit à la science qui traite de Dieu et de ses attributs? Et où a-t-il trouvé que cette science ait allumé les bûchers de l'Inquisition? Devons-nous crier : A bas la philosophie! parce qu'il arrive à M. Mathieu, ainsi qu'à d'autres rationalistes de la même école, d'en méconnaître quelquefois les principes et le but? — C'est ainsi que, sans le vouloir sans nul doute, il confond les philosophes avec la logique, les théologiens avec la théologie, les juges avec la justice, les ministres des différents cultes avec la religion, les spiritualistes avec la cause spiritualiste, absolument comme s'il s'agissait de M. Kardec et du *Livre des Esprits.*

Nous avons dit que la science avait été obligée de rendre hommage à la Bible, que depuis des siècles elle accusait tout bonnement de stupidité à l'endroit de la lumière; que, Moïse n'ayant pas la plus petite notion de physique, son récit ne pouvait être que le résultat d'une inspiration divine. « Bah ! nous dit M. Mathieu, vous croyez cela, mon bon curé ? Détrompez-vous, cette assertion de Moïse s'est trouvée confirmée par hasard. » — Mais le déluge universel, avec ses cataractes du ciel, est-il de même confirmé par la science ? — Puis, au lieu d'établir cette nouvelle accusation contre la Bible, il s'écrie victorieusement : « Mais laissons cela, pour ne pas avoir trop raison !... » — En vérité, n'est-ce pas nous dire en d'autres termes : Laissons cela, pour ne pas avoir *trop tort ?...*

Enfin, l'honorable et habile collaborateur de la *Revue spiritualiste* se fâche tout rouge de ce que nous avons insinué qu'il n'a bien étudié l'Écriture sainte que dans Voltaire ou dans d'autres auteurs antichrétiens, et pour nous prouver péremptoirement que sur ce point encore nous sommes dans l'erreur, il nous affirme qu'il possède dans sa bibliothèque trois exemplaires de la Bible, ce dont nous n'avons jamais douté, et, à l'appui de ses assertions, il nous dit : Lisez tels et tels passages jusqu'à tel autre. Or, est-ce fatalité, ou bien M. Mathieu était-il sous l'influence d'un Esprit malin député par M. Kardec ? Nous ne savons. Toujours est-il que les citations indiquées nous donnent cent fois raison. Pardon, monsieur le philosophe ; mais, si vous aviez lu la Bible comme elle doit être lue, vous auriez certainement mieux compris le sens et l'esprit de ces passages et d'une foule d'autres. Il est probable que vous possédez un Code civil, et que vous l'avez lu : eh bien ! nous sommes certain que si vous aviez à débattre une affaire sérieuse vous auriez recours à un avocat éclairé et aux commentateurs de la loi. Apportez donc à l'étude de l'Ecriture sainte les mêmes soins qu'à l'étude d'une affaire civile, — les intérêts du ciel valent bien au moins ceux de la terre, — et alors non-seulement tout désaccord cessera entre

nous, mais, sentant le besoin de faire oublier vos torts, vous deviendrez un intelligent et zélé défenseur de la foi catholique. Si toutefois, plus confiant en vos lumières que ne l'ont été dans les leurs les plus grands génies du christianisme, vous persistez à ne vouloir apporter à cette étude que la méthode de l'interprétation individuelle qui a conduit le protestantisme à n'être plus une religion que de nom, — car chacun prend dans la Bible ce qui lui convient et fait une religion à sa guise, — nous croyons devoir vous dire que discuter plus longtemps serait du temps perdu de part et d'autre. Avec l'intelligence supérieure dont vous êtes doué, vous devez comprendre qu'on ne peut étudier l'astronomie et suivre le cours des astres avec une simple lorgnette.

Agréez, etc.

J.-B. Marouseau,
Curé de Mortroux.

Nous laissons à juger à nos lecteurs du plus ou moins de valeur de la réponse du curé de Mortroux. Quant à M. Mathieu, à qui nous avons cru devoir communiquer avant l'impression cette nouvelle réplique, il nous prie de faire observer, pour toute réponse à l'honorable abbé, « qu'il a oublié de dire où il prenait les *cataractes du ciel*, ouvertes d'abord, puis fermées, à l'occasion du déluge universel. » Quand ce point important aura été éclairci, M. Mathieu verra s'il y a lieu de répliquer sur les autres. Il en doute *a priori*, car il sait combien l'on perd son temps à discuter contre un catholique. C'est pour les catholiques surtout qu'a été fait, nous dit-il, le proverbe : « Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. »

Cela pourrait peut-être bien être vrai, mais ce n'est pas une raison pour que l'honorable M. Mathieu ne réponde pas aux objections de M. l'abbé Marouseau. C'est chose très-facile, et si notre collaborateur ne le fait, nous en prendrons soin. Quant à l'affaire des cataractes du ciel, sur laquelle M. Mathieu prétend arrêter court le belliqueux abbé, il est bien bon de s'en tenir à ce seul

passage du *Pentateuque* : il y en a une foule d'autres qui soulèvent les plus puissantes objections, et la tâche d'y répondre d'une manière concluante ne serait pas la plus légère pour un théologien qui chercherait d'autres explications que celle de Pie VII. Ce vénérable pontife, s'entretenant un jour à Castel-Gandolfo avec Alexandre de Humboldt au sujet des aérolithes, disait « que ces émissions de pierres atmosphériques ne pouvaient provenir que de quelque fracture de la voûte du firmament », de ce firmament où, selon la Bible, Dieu fit de grands et petits luminaires pour éclairer la terre. Qui sait si ce n'est pas par les fractures admises par le pape Pie VII que l'abbé Marouseau fera passer ses cataractes du ciel? Mais jusqu'ici M. le curé de Mortroux a été plus théologien que cela ; il a fui la question pour se rabattre sur un autre sujet. Nous lui avons verbalement offert une fort bonne objection à opposer à M. Mathieu. Mais cette objection, l'abbé Marouseau, avec son système de ne voir la croyance de l'Église que dans les décisions des conciles, ne pourra l'admettre. Nous montrerons à l'abbé Marouseau que la croyance et les actes des conciles offrent tout autant matière à contestation, à condamnation, que les actes isolés du catholicisme ; et à M. Mathieu nous dirons, en faveur de son adversaire, que les docteurs actuels de l'Église les plus éclairés ont su dire qu'on pouvait demeurer bon chrétien sans croire pour cela aux absurdités du Pentateuque. La question se placera alors sur un nouveau terrain. Il faudra une autre manière de l'entrevoir, et c'est ce à quoi nous nous proposons de nous appliquer dans le courant de cette année. Nos lecteurs nous suivront sans doute avec intérêt dans ces graves discussions, auxquelles la foi spiritualiste ne peut demeurer étrangère.

Z.-J. Piérart.

M. HOME ET LA POLICE PONTIFICALE.

Nous reproduisons d'après le *Times* l'article suivant, que les journaux français ont tronqué et mal interprété :

Notre correspondant de Rome, à la date du 6 janvier, nous écrit ce qu'on va lire :

« L'incident de la semaine qui excite le plus d'intérêt, c'est que M. Home, le fameux spiritualiste, a reçu l'ordre de quitter Rome dans un délai de trois jours. Sauf erreur dans les renseignements que j'ai recueillis sur cet incident, qui a causé ici une grande sensation, je vais vous en donner les détails les plus importants.

M. Home a raconté en ces termes l'entretien qu'il eut avec un chef de la police papale :

Le 2 janvier, j'ai reçu une lettre me priant de passer à la police papale, le lendemain, de 10 heures à 1 heure. Conformément à cette injonction, je me suis présenté à l'heure prescrite, et je fus introduit dans la chambre du commissaire Pasqualoni. Mon ami M. Gauthier, consul de Grèce à Rome, m'accompagnait. Après m'avoir demandé les noms de mon père et de ma mère, ils m'ont fait les questions suivantes :

« Vous avez publié un livre?

— Oui.

— Votre profession?

— Elève en sculpture.

— Votre demeure?

— 65, via del Tritone.

— Quand êtes-vous arrivé?

— Il y a six semaines.

— Combien de fois êtes-vous venu à Rome?

— Deux fois.

— Combien de temps avez-vous demeuré chaque fois?

— La première fois, deux mois; la seconde, trois semaines.

— Combien de temps pensez-vous rester ici à présent?

— Jusqu'en avril.

— Avez-vous un domicile fixe en France?

— Non.

— Combien de livres avez-vous écrit?

— Un livre.

— Combien en a-t-il été vendu d'exemplaires?

— Il m'est impossible de le dire, attendu que je n'ai pas encore pris de renseignements auprès des éditeurs qui sont chargés de la vente.

— Avez-vous fait usage de votre pouvoir comme médium après votre conversion au catholicisme?

— Je n'ai exercé ce pouvoir ni avant ni après, attendu que ce n'est pas un pouvoir dépendant de ma volonté. Je n'ai donc pu en faire usage.

— Comment faites-vous ces choses-là?

— Je pense que la réponse que je vous ai donnée suffit à cette seconde question.

— Croyez-vous que votre pouvoir est un don de la nature?

— Non. Je crois que c'est un don de Dieu.

— Qu'est-ce qu'une *transe?*

— L'examen physiologique des personnes qui sont dans l'état médianimique vous fera comprendre cela mieux que moi.

— Voyez-vous les Esprits plutôt dans l'état de sommeil que dans l'état de veille?

— Dans les deux états.

— Pourquoi les Esprits viennent-ils vous visiter? »

J'étais sur le point de répliquer que je n'en savais rien, quand, sur la table où le commissaire écrivait, des coups bien distincts se firent entendre.

A peine, portant son attention sur ce fait, il eut dit : « Mais la table peut se mouvoir aussi », que la table fit un mouvement.

« Quel est l'âge de votre enfant?

— Quatre ans et demi.

— Où est-il?

— A Malvem.

— Avec qui?

— Avec le docteur Gully.

— Le docteur Gully est-il catholique?

— Non.

— Combien y a-t-il de temps que vous n'avez vu votre enfant?

— Il y a deux mois.

— Quand pensez-vous le revoir?

— Au mois d'avril. »

Cet interrogatoire terminé, sans plus alléguer de raisons, il ne dit :

« Il vous faut quitter Rome dans le délai de trois jours. Y consentez-vous?

— Non, certainement non, attendu que je n'ai enfreint aucune des lois de ce pays ni d'aucun autre.

— Je m'entendrai avec le consul d'Angleterre, et je verrai ce qu'il y a à faire à ce sujet. »

Tel est, ajoute le *Times*, le rapport d'un interrogatoire qui caractérise au plus haut point le gouvernement pontifical.

Le lundi suivant, dans la matinée, le consul d'Angleterre a eu sur ces faits une entrevue avec monsignor Matteucci, gouverneur de Rome, dans lequel il s'est plaint avec étonnement qu'on pût inquiéter un sujet britannique relativement à des choses semblables.

A cela il ajouta que M. Home s'était conduit pendant son séjour à Rome d'une manière irréprochable, se conformant en tout aux lois de l'Etat, et il demanda le retrait de l'ordre qui lui avait été donné.

A cela Monseigneur répondit en parlant du pouvoir dangereux de la fascination, de la prohibition que le gouvernement du Saint-Père faisait de l'exercice de la magie. Toutefois, il consentit à accorder à M. Home la permission de rester, à la condition qu'il promît au consul d'Angleterre de s'interdire toute

communication avec le monde spirituel pendant son séjour à Rome. Une convention fut écrite à ce sujet et signée par M. Home. Elle porte que, pendant tout le temps qu'il restera dans la ville papale, le médium devra s'abstenir de toute communication *avec le monde d'en haut ou celui d'en bas* (sic) (1).

Un prêtre dominicain, ajoute le correspondant du *Times*, se trouve moins heureux que M. Home. J'ai entendu dire qu'il a été privé de son vicariat (*curacy*) parce qu'il a lu le livre du médium..... »

Nota. — Une nouvelle insérée dans les journaux nous apprend que décidément M. Home a été obligé de quitter Rome.

(1) Les journaux français qui ont reproduit en partie l'article du *Times* l'ont fait figurer avec une réflexion fort juste au sujet de l'engagement qu'aurait pris M. Home de s'abstenir de toute communication avec les Esprits pendant son séjour à Rome. Si ces communications sont indépendantes de sa volonté, disent-ils, comment peut-il prendre un pareil engagement. Mais il est probable que les paroles du médium auront été mal rapportées, car M. Home est un homme logique et franc, incapable de promettre ce qu'il ne peut tenir. Les journaux français font en outre une réflexion beaucoup moins juste, mais qui ne nous étonne pas, vu la légèreté et le peu de connaissance de cause que beaucoup de nos publicistes apportent dans les questions les plus graves. Parlant des *rasps* et mouvements de table dont le commissaire de police pontifical fut témoin, ils disent « que ces choses ne parurent pas le convaincre, car il n'en exigea pas moins le départ du médium dans un délai de trois jours. » Il est incroyable qu'un journaliste puisse faire une telle réflexion. Pourquoi, en effet, M. Home était-il en suspicion aux yeux de la police papale? Parce qu'on le soupçonnait d'être en commerce avec les Esprits frappeurs. Dès qu'une manifestation desdits Esprits vient *de visu* confirmer les doutes, c'est une raison de plus pour contraindre le médium à s'éloigner. Si la police romaine n'avait pas été convaincue de la réalité d'un ordre de faits dangereux à ses yeux et interdit par les lois de l'Eglise, elle n'eût pas d'abord inquiété M. Home. La preuve tangible d'un fait de cet ordre, au contraire, était une raison pour la faire persister dans ses intentions. Mais quelle logique attendre de journalistes qui, en présence des persécutions constantes du clergé catholique contre les manifestations des Esprits, s'obstinent à nier la réalité de ces manifestations et à s'en moquer, comme si un corps aussi considérable que le clergé, qui à toutes les époques a eu tant d'hommes supérieurs, pouvait s'alarmer de vaines illusions pendant tant de siècles et proscrire ce qui en réalité n'existerait pas.

M. HOME A FLORENCE EN 1856.

—

EXPÉRIENCES.

Les faits qu'on va lire n'ont pas été reproduits, que nous sachions, dans les *Mémoires* de M. Home, ni dans aucun journal. Nous les reproduisons d'après un article traduit de l'italien qu'a inséré la *Vérité spirite de Lyon* :

« Autour de chacun de nous voltigent sans cesse des multitudes d'Etres spirituels : ce sont les âmes de ceux qui nous furent chers. Elles s'efforcent d'entrer en communication avec nous ; cependant elles n'en possèdent nullement la faculté naturelle ; mais elles devront à la présence d'un médium d'entrer en relation avec les Etres qu'elles continuent de chérir. Ainsi naissent ces manifestations qui sont le langage dont les esprits se plaisent à user !

La condition la plus favorable à l'éclosion de ces phénomènes, lorsque les Esprits s'y sentent inclinés, consiste dans l'établissement de rapports entre les personnes présentes et le médium.

Or une seule chose y suffit, continue de nous affirmer M. Hume à la date de 1856 : c'est de placer les mains à côté des siennes, et pendant un laps de quelques minutes, sur le premier meuble venu. Cela fait, attendez, car les Esprits ne sont pas toujours là ! Silence ! un moment de silence... puis reprenez vos causeries comme s'il n'était question de rien au monde. Les Esprits, lorsqu'ils arrivent, savent annoncer leur présence !

Et de fait, au bout de quelque temps, vous sentez que le sol oscille. L'oscillation croît par degrés ; elle devient très-forte. Un bruit sourd, *cupo*, l'accompagne, semblable au bruit du navire qui laisse tomber sa vapeur en entrant au port. Tous les objets que renferme l'appartement cèdent alors à la violence du mouvement. Les lumières chancellent, vous chancelez vous-même sur vos pieds, et pourtant les flambeaux ne se renversent point

Cette sorte de tremblement de terre dure quelques minutes, et se calme. Est-ce une hallucination spirite ou non?... Rien ne nous semble plus probable. C'est le moment où, par un souffle glacial, les Esprits vous donnent le signal de leur présence.

Cette glaciale haleine, s'exerçant à longues reprises, caresse vos joues ou vos mains, en même temps que des bouts de doigts invisibles palpent légèrement diverses parties de votre corps. Bientôt après, il semble qu'une main vous serre mollement le genou, l'épaule, le cou, etc.; puis la table se soulève obliquement, à diverses reprises, mais sans laisser choir les flambeaux, et le concert habituel des coups, ou des rappings (*scoppiatti*), commence à se faire ouïr.

Les phénomènes qui préludent le plus ordinairement à l'arrivée des Esprits viennent de suivre leur cours. Les Esprits sont arrivés.

« Interrogez-les vous-même, Monsieur le comte.

— Soit.

— Combien êtes-vous?

— Trente-neuf. »

Et trente-neuf coups se font entendre.

« Pendant ces deux soirées antérieures vous avez refusé de répondre, nous répondrez-vous ce soir?

— Oui.

— L'ami à qui je veux parler est-il des vôtres?

— Oui.

— Qu'il me le prouve. »

Et aussitôt le genou de ma jambe droite fut fortement serré.

« Bon; mais je veux encore obtenir de vous une autre preuve que celle-ci. »

A peine ai-je parlé que, sous le tapis qui couvre la table où j'ai le bras droit appuyé, je vois ramper et s'approcher de moi quelque chose..

« Regarde bien, dis-je à mon ami Phiseps; quelque chose, *qualche cosa*, vient à moi! »

Ma phrase n'est point achevée qu'une main vigoureuse et invisible m'étreint le poignet, et j'ai beau me débattre, je me trouve enchaîné à la table. Cependant, d'un violent et suprême effort, je me dégage, lançant en l'air, ou peu s'en faut, et le tapis et la lampe.

M. Fuller fit à son tour des demandes, et, les adressant à l'Esprit de son père, il trouva les réponses d'une vérité saisissante : c'est là ce dont je ne saurais être juge. Cependant on servit le thé.

« N'êtes-vous point convaincu ? me dit M. Hume.

— Convaincu, oui ; mais seulement de ce que j'ai vu et senti.

— Pourquoi donc ne pas achever de vous convaincre ? Pensez-y ; demandez, exigez ce que vous voudrez, et je suis certain que les Esprits feront tout au monde pour vous plaire. »

Je réfléchis un instant, et je dis :

« Commençons d'abord par changer de chambre.

— Soit, répliqua M. Hume ; je ne vous garantirai cependant point que les Esprits veuillent vous suivre dans un autre lieu. »

On se mit à prendre le thé ; mais, quant à moi, je m'abstins de toucher à quoi que ce fût, redoutant l'effet de quelque drogue hallucinante, glissée dans le sucre ou dans la théière.

Une des dames présentes à cette soirée voulant bien alors nous précéder avec un flambeau, nous parcourûmes les appartements, et je choisis la chambre qui me convint. Phiseps et moi nous prîmes une grande table, et nous transportâmes ce meuble vers la cheminée.

Un domestique y plaça à l'instant même une lampe à globe de cristal, et lorsque le thé cessa de circuler, quelques personnes tirèrent leur révérence. Lord H... fut de ce nombre ; son exemple eut pour imitateurs un médecin anglais et Fuller, que leurs affaires appelaient ailleurs.

Quant à nous, à peine fûmes-nous installés, que les phénomènes habituels reprirent leur cours, et que l'on entendit un grand vacarme, c'est-à-dire le redoublement de ces coups par

lesquels les invisibles aiment à s'annoncer. A ce bruit étrange et retentissant à mes côtés :

« Es-tu là ? » m'écriai-je.

Et le mot auquel je pensais était mon ami Ottone Ricotti.

« Oui.

— Donnes-en la preuve ? »

La table, SE DÉTACHANT DU SOL, se lève (*si alzo in aria, staccandosi di terra*), puis elle redescend avec lenteur à sa place.

« Si c'est bien véritablement toi, lève la table à deux reprises. »

La table se soulève deux fois de suite, et, comme j'accompagne de la main son mouvement, j'y sens flotter un corps (*un corpo che galleggiara*). Phiseps, suivant de l'œil les pieds de la table, observe que la hauteur à laquelle elle s'élève est d'une brassée environ (*un braccio*).

« Il me faut une autre preuve encore, m'écriai-je, et celle qui te plaira. »

La table s'élève, reste en l'air, et cède à un mouvement rotatoire, alternatif, semblable à celui du crible aux mains d'un cribleur. Tournant de la sorte, elle s'approche et se meut si près de mon menton que je me jette en arrière pour l'éviter.

Elle recule alors, puis redescend avec lenteur à sa place ; et la lampe, couronnée de son globe de cristal, se maintient sans tomber au milieu de ses évolutions !...

En ce moment nous sommes interrompus par le bruit que fait un fauteuil éloigné de nous d'environ trois à quatre pas.

« Mais que nous veut donc ce fauteuil ?

— Oh ! ce doit être là l'Esprit de mon pauvre père, s'écrie comme par inspiration M. Crasman.

— Est-ce vous, père ?

— Oui.

— Eh bien ! cet incrédule a besoin d'une preuve qui le convainque. »

A ces mots, le fauteuil s'avance doucement et va toucher les

genoux de M. Crasman ; ce trajet s'opère en une dizaine de secondes,

« Bien ! fort bien ! Mais faites mieux, cher père, car il n'est pas encore convaincu. »

Sur les genoux de M. Crasman est un mouchoir presque entièrement déployé. Ce mouchoir commence tout tranquillement à se pelotonner de lui-même, comme on les pelotonne pour les introduire dans une poche étroite ; puis tout à coup il disparaît.

« Maintenant que vous l'avez pris, mon père, je vous conjure de le porter au comte Spada. »

L'instant d'après je sens que l'on me serre à deux reprises le genou droit, et le mouchoir y apparaît. Cependant de petits coups — scoppiatti (*les rappings* ou *tippings*) — ne cessent de retentir près du plafond, et vers la hauteur du milieu de la chambre de glaciales haleines soufflent sur nous, et de temps à autre tout oscille, et nous oscillons, car le sol éprouve une sorte de tremblement auquel ces manifestations nous ont habitués. Telle est la manière dont ces trente-neuf Esprits agissent, dans le but d'attirer sur eux notre pensée. Mais au milieu de ce tapage de légers coups se font entendre quatre à quatre, et sur des points différents.

« Oh ! c'est le petit, s'écrie notre médium.

— Et quel est donc ce petit ?

— Le neveu de M. Crasman.

— C'est toi ? répond M. Crasman. Eh bien ! fais-moi le même plaisir que l'autre soir, et joue-nous vite quelque morceau sur l'accordéon.

— Oui, oui, oui. »

On court donc chercher un accordéon dans une autre chambre. M. Crasman le prend de la main droite ; il le tient par le bout opposé au soufflet, et tout aussitôt l'instrument de fonctionner, touché par la main d'un invisible.

« Bien ; mais ta sonate était plus belle que celle-ci la dernière fois », dit M. Hume prenant à son tour l'accordéon.

Un nouvel air se fait entendre; il est mélancolique et d'une délicatesse exquise, *veramente graziosa.*

« Et maintenant voudrais-tu jouer de cet instrument s'il était entre les mains de M. le comte Spada, mon petit ami?

— Oui, oui, oui.

— En ce cas, porte-le lui toi-même. »

Aussitôt dit, M. Hume laisse aller l'accordéon, qui disparaît. Sachant qu'il devait m'arriver, je repousse mon siége, je m'éloigne entièrement de la table, je m'isole de mes voisins, et, regardant de tous mes yeux, je prie Phiseps — autre incrédule — de m'aider de toute son attention.

Hume est assis en face de moi, du côté opposé de la table, et ses mains sont placées l'une sur l'autre; j'ai Phiseps à ma droite et M. Crasman à ma gauche; il ne reste plus que nous quatre.

Une minute environ s'écoule sans qu'aucun phénomène se manifeste, puis je me sens tout à coup les deux mollets fortement serrés, et au même instant l'accordéon apparaît, posé sur l'extrémité de mes genoux! *Sulla punta dei miei ginocchi.* Cet instrument fait une pose légère; après quoi, commençant à se mouvoir, il rampe sur mes cuisses, se dirige vers ma poitrine, s'y appuie, s'y tient tout droit et s'arrête, *verticale appogiatto.* Je le prends alors d'une seule main, usant des mêmes précautions que ces Messieurs, et tout à coup une ravissante sonate délecte nos oreilles. Je sens la force — *la forza* — qui tire le soufflet, et lorsque les sons viennent à mourir, j'entends comme les murmures d'un écho lointain me répéter les dernières notes. Alors éclatent au-dessus de nous, çà et là, une multitude de petits coups semblables à des applaudissements aériens.

Phiseps tient à son tour et pendant un instant l'accordéon. Quant à moi, je vois le soufflet de l'instrument obéir à l'invisible manœuvre, et les touches s'ouvrir et se fermer; en un mot, j'observe tous les effets que doivent produire dans leurs évolutions les deux mains d'un joueur.

Un beau jour les phénomènes ordinaires n'ayant point satisfait ous les spectateurs, on osa demander quelque chose de plus ositif et de plus appétissant. Cinq doigts d'une main vigoureuse soulevèrent aussitôt le tapis de la table devant laquelle on siégeait, et serrèrent les mains téméraires qui ne reculaient point à leur approche. Mais une personne qui sait son monde, Mlle de ***, demanda la suppression du tapis et la répétition de la même scène sur une table nue. Trois mains coupées au poignet apparurent alors au beau milieu de cette table et restèrent au service de tout le monde : voir de ses yeux, et surtout voir en compagnie des personnes qui tombent d'accord avec vos propres yeux sur ce que vous voyez, c'est quelque chose déjà ; mais sentir et toucher, c'est plus encore. Mlle de *** eut donc le courage de placer sa main au milieu de ces trois monstres, et ceux-ci eurent l'impudence de la lui SERRER. Ces mains étaient, au toucher, d'une mollesse extrême, et, — contre l'ordinaire en spectrologie, — elles étaient complétement mortes. — Voilà le fait attesté.

Le comte SPADA.

(Traduit de l'italien.)

COMMUNICATIONS MÉDIANIMIQUES

OBTENUES DANS LE SALON DE LA **Revue spiritualiste.**

Plusieurs de nos abonnés nous ayant souvent exprimé le désir de connaître quelques-unes des communications médianimiques qui sont faites à nos séances hebdomadaires du mercredi, nous déférons aujourd'hui à ce vœu. Nous choisissons parmi nos procès-verbaux celui de deux séances qui ont eu lieu en 1862, sous la direction d'un de nos amis, pendant une absence que nous avons faite. Nous choisissons de préférence ces communications parce que, faites pendant que nous étions en voyage, elles ont dû revêtir nécessairement un caractère indépendant de notre

action, de nos idées personnelles. On ne peut dire là, comme on l'a dit d'autres groupes, que nous avons influencé les médiums, circonscrit et limité les révélations, les Esprits dans leurs débats.—Nous avons cru devoir n'indiquer que par des initiales le nom de quelques personnes, attendu qu'il ne nous a pas été donné de les voir depuis longtemps et de leur demander si elles consentaient à ce qu'on les fît connaître.

Séance du mercredi 27 août 1862, présidée par M. le docteur M..., médium Mlle L. D...

A neuf heures, M. le docteur M... ouvre la séance, et fait connaître à l'assemblée que, pendant l'absence de M. Piérart, c'est lui qui présidera les travaux. Il lit alors ces quelques mots de la lettre par laquelle M. Piérart l'invite à ouvrir la séance de ce soir :

« Cher Esprit, protecteur de ma destinée, inspirateur des actes et pensées de mon apostolat, je te supplie, au nom du Tout-Puissant et de l'aide que tu m'as promise pour l'accomplissement de ma mission sur cette terre, de répondre aux questions suivantes, que les circonstances et le travail de ma pensée me suggèrent. »

— Je suis prêt à vous répondre.

Première question. — Que penses-tu de la comète qui se montre actuellement au ciel, et des comètes en général?

— Pour celle qui se montre en ce moment sur votre horizon, c'est une étoile parcourant l'espace pour aller rejoindre un autre tourbillon, où elle doit prendre sa place comme planète.

— Que doit-on penser des comètes en général?

— La plupart des comètes ont la même raison d'être.

Question d'un assistant. — Quelle raison d'être?

— Celle que je viens de te donner. Pour celle-ci, c'est une parcelle de feu destinée à devenir le noyau d'un nouveau monde. C'est un embryon.

Deuxième question. — Certains grands événements de l'histoire ont-ils eu leurs signes célestes? Citez-en quelques-uns.

— Non, les événements historiques n'ont pas été annoncés aux hommes par des signes célestes, mais par des signes d'un ordre terrestre.

Troisième question. — Les choses qui se passent actuelle-

nent sont-elles la suite des prédictions qui m'ont été faites en 1859, et dont le commencement fut alors réalisé?

— Oui, pour quelques-unes du moins.

QUATRIÈME QUESTION. — Nous croyons, pour des motifs dont nous ne pouvons expliquer ici la légitimité, ne pas devoir reproduire cette question ainsi que la réponse qui lui a été faite.

CINQUIÈME QUESTION. — Ma pensée depuis quelque temps se reporte à vingt mille ans en arrière de notre siècle, avant le grand cataclysme qui a déplacé des mers et submergé une partie de l'antique Atlantide. Peux-tu nous dire quelque chose sur ce continent, sa civilisation, le rôle que ses habitants auraient joué dans la colonisation du monde et le rayonnement des grands vérités du Spiritualisme?

— J'aurais bien des choses à dire, mais pas aujourd'hui (1).

SIXIÈME QUESTION. — Ne pourrais-tu pas nous dire quelque chose sur la religion de nos pères les Gaulois, et sur l'organisation du Druidisme?

— Le Druidisme était fondé tout entier sur la révélation qui s'était fait entendre lors de sa fondation. Elle se produisit pour eux sous une forme matérielle et sensible, complétement à la portée de ces hommes de la vieille Gaule. C'est pourquoi elle fut à la fois une loi et une religion. C'était l'autorité.

Question faite par un assistant. — A-t-il existé une religion antérieure, aussi ou même plus pure?

— Oui, les révélations qui ont précédé le déluge étaient belles et bien appropriées aux peuples auxquels elles étaient destinées. Elles avaient un avantage sur celles qui les ont suivies : c'était d'être plus fréquentes et plus générales; c'est-à-dire que le monde matériel, par son organisation, était en relations faciles et continuelles avec le monde spirituel. Vous en retrouvez les détails dans les traditions bibliques. Quelque altérée que soit la vérité dans ces vieux livres, il n'en reste pas moins des traces réelles avec lesquelles des esprits éclairés par la révélation nouvelle peuvent reconnaître de justes rapports.

Question d'un assistant. — Ne garde-t-on point aujourd'hui à Rome, au Vatican, quelques-uns de ces anciens documents?

— Rome conserve.

Question d'un assistant. — Dieu se révèle-t-il directement à l'homme?

(1) Depuis, l'Esprit nous a fait des communications à ce sujet dont nous entretiendrons nos lecteurs. Z.-J. P.

— Non, Dieu ne se révèle pas, mais l'esprit le conquiert.

— L'Esprit voudrait-il nous dire si Jésus-Christ était déjà connu sur la terre avant sa mission à Jérusalem?

— Oui, il était connu. Son existence a de beaucoup précédé celle de votre monde. Et quand il vous disait que Dieu lui-même était descendu dans l'étable de Bethléem, il ne disait pas une vaine parole; car il était Dieu non-seulement pour ce monde, mais aussi pour le tourbillon dont votre terre fait partie. Oui, déjà, lorsque la terre sortit du néant, lui, arrivé à la plus haute période spirituelle que vous puissiez concevoir, prit sous sa protection toute divine ce jeune monde qui sortait brûlant de la création. Il le suivit avec soin dans ses premières transformations; et lorsque la race humaine pour la première fois parut sur ce monde, il suivit la marche de cette race nouvelle avec l'amour fort du père et la tendresse infinie d'une mère. Il n'a pas cessé un seul instant de veiller à sa conservation et à son progrès. Il envoya aux hommes des protecteurs qui, sous sa direction, venaient et les instruire et les encourager. Puis un jour l'humanité arriva à cet âge où une révélation plus puissante lui fut nécessaire. Il vint lui-même sur cette terre aimée. Il vint lui-même vers vous, pour vous faire entendre sa sainte parole d'amour et de fraternité. Sa mort, cet immense sacrifice, fut le dernier mot de sa sublime prédication. Ne demandez pas si son amour vous suit encore dans vos luttes et dans vos douleurs. Son amour, immense comme sa perfection, augmente sans cesse; il est sans cesse penché sur ce monde, inspirant et soutenant les apôtres qui n'ont pas cessé de soutenir sa sainte cause. — Sachez-le, il est avec vous.

Signé : Jean Evangéliste.

Question d'un assistant. — Le Christ ne serait plus alors qu'un envoyé céleste, un être privilégié descendu des plus hautes sphères pour le bien de l'humanité! Est-ce bien là ce qu'il était, quant à son rôle et quant à sa nature?

— Messager, selon votre question.

Question d'un assistant. — Dites-nous bien catégoriquement si le Christ n'est pas Dieu lui-même, et s'il est une individualité distincte de Dieu.

— Il est une individualité distincte de Dieu. Je reviendrai à un seul mot que je vous ai dit précédemment : Jésus-Christ est le Dieu de la terre; il est pour vous la plus haute expression de la divinité; mais il n'est pas le Dieu de l'univers, il s'en faut. Jésus-Christ est à Dieu, à l'infini, ce que votre monde est à l'univers.

Jean Evangéliste.

uestion d'un assistant. — On nous a dit, saint Jean, dans
: soirée : *Rome conserve.* Jésus aurait-il laissé des écrits ?
— Tu es dans le vrai.
— Les retrouverons-nous ?
— Non, ils sont perdus pour vous. Mais qu'importe au présent
qui est le passé, ce qui sera bientôt surpassé par l'avenir ?
— Attendez tout de celui qui s'est dit votre frère.
— Notre frère ou notre père ?
— Votre père par la supériorité et l'antériorité, et votre frère
· l'amour : car fraternité veut dire égalité; et le vouloir du
-ist est que vous arriviez tous jusqu'à lui.
— Les Évangiles nous sont-ils parvenus tels qu'ils ont été
·its ?
— Ils ont subi des altérations.
— Pouvez-vous nous donner une idée de l'infini qui est Dieu !
— Ceci est si loin de votre entendement, et même du mien,
'il me serait impossible de vous répondre.
— Est-ce que dans votre état actuel, saint Jean, vous ne com-
enez pas complétement Dieu ?
— Non.
— Saint Jean l'Évangéliste nous a montré tout à l'heure le
arist comme une *individualité distincte de Dieu.* Comment
)ncilier ce qu'il nous déclare aujourd'hui avec ce qu'il dit du
.όγος, du *Verbum*, de la Parole, au premier chapitre de son
vangile ?
— *Parole*, alors, était pris dans le sens de révélation.
— Rien pourtant n'est plus formel que ces mots : *Au com-
nencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et cette
Parole était Dieu.*
— Ceci est une altération de la tradition.

Jean Évangéliste.

Séance du mercredi 17 septembre 1862, présidée par M. le Dr M... — Médiums : Mlle L. D.; Mmes Maria et Huet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. M... donne à l'assemblée lecture d'un article de M. Hugh Doherty, extrait du journal *La Phalange*, et explicatif de la pensée de Fourrier sur la nécessité du médiateur. Après la lecture de cet article, il demande à un des assistants (M. Sandou, Indien, natif de Pondichéry) si dans son pays on n'admet pas aujourd'hui encore une révélation qui serait bien antérieure

à celle admise par les peuples occidentaux, et notamment par le catholicisme.

« Oui, dit M. Sandou ; et nos révélations sont pour moi bien antérieures à celles dont vous me parlez ; et il en résulterait que l'existence passée et future de notre monde doit embrasser un total de 1,600,000 années, divisé en quatre périodes : la première, appelée période de création (*Kréda-Youca*) ; la seconde, période de transition (*Tréda-Youca*) ; la troisième, *Teuvapan-Youca*, mot auquel je ne connais pas d'équivalent dans votre langue ; la quatrième enfin, dans laquelle est récemment entrée l'humanité, période de lumière (*Kali-Youca*).

M. le président invite Mlle D... à prendre le crayon, et lui pose les questions suivantes :

1° Est-ce l'harmonie que Fourrier est venu nous annoncer? — Si ce n'est point la paix, c'est la guerre? Qui donc osera dire que l'on est venu du ciel apporter la paix? Le Christ lui-même, aussi bien que les prophètes de tous les peuples, n'a pas apporté la paix aux nations. La révélation ne peut s'accomplir que par la lutte des bons contre les mauvais.

2° Pensez-vous qu'après la lutte, l'harmonie s'établira sur la terre? — Oui, l'harmonie est le but final de tout progrès.

3° S'établira-t-elle suivant les explications de Fourrier? Le médiateur prendra-t-il une forme matérielle? — Oh ! ceci est bien loin encore, et peu compréhensible pour le présent. Non, celui qui sera le médiateur entre le monde spirituel et vous, celui qui vous dominera alors par la vertu de l'amour, n'aura pas besoin de prendre parmi vous une forme matérielle : car, lorsque votre âme épurée sera digne de lui obéir, elle sera alors apte à le comprendre et à le posséder par sa seule force spirituelle. Ce que vous dit Fourrier à ce sujet est vrai, mais peu clair : car lui-même n'avait saisi qu'un faible rayon de la vérité.

4° Quand et par quels moyens l'âme pourra-t-elle s'épurer? — Ceci revient à la question de progrès.

5° En quoi consiste le progrès dans l'ordre moral, social et matériel? — Le progrès n'est-il pas le but de vos efforts? Le progrès n'est-il pas le détachement de l'âme, ce détachement qui permet de concevoir la vérité? Vous êtes en progrès depuis le commencement de votre habitation sur ce monde. Ceci, vous ne le contestez pas. Ce progrès continuera, car de nouvelles lumières nous sont accordées : de jour en jour, l'homme conçoit mieux sa véritable mission sur la terre et sa destinée future. Voilà le progrès. Dans l'ordre matériel, le progrès est lent, mais visible pourtant.

6° Ce progrès devrait consister dans les institutions. Il serait bon que les Esprits nous vinssent en aide. — Non, ceci est votre œuvre.

M. le président invite Mlle Maria à prendre le crayon.

7° Esprit de Mlle Maria, que pensez-vous des réponses précédentes? Avez-vous quelque chose à y ajouter?

(Pas de réponse.)

8° Y a-t-il ici une ou plusieurs influences qui vous empêchent d'écrire?

(Pas de réponse.)

9° Répondrez-vous à d'autres questions?

L'Esprit de Mlle Maria n'ayant rien répondu aux trois questions précédentes, M. le président invite Mlle Huet à prendre le crayon, et prie l'Esprit de son ami Anatole Loret, ancien publiciste, de répondre, par la main de ce médium, aux questions qu'il va lui poser :

10° Esprit d'Anatole Loret, êtes-vous ici, et voulez-vous nous répondre? — Merci de votre appel ; oui, me voilà.

11° C'est bien vous? — Oui, c'est moi.

12° Vous qui m'avez raconté vos souffrances, votre lutte contre la mort pendant huit jours? — Oui, j'ai bien souffert. Mais cela m'a servi ici, dans le monde où je suis. Dieu m'en a tenu compte, parce que j'ai tout pris avec résignation, quoique ayant énergiquement lutté. Le catholicisme est une religion supérieure certainement ; cependant elle a une lacune : elle laisse du vide dans l'âme, et ce vide amène souvent le désespoir chez l'homme qui pense. Aussi le spiritualisme peut être considéré comme en étant le complément.

13° La doctrine du catholicisme peut-elle, à votre avis, marcher d'accord avec celle du spiritualisme? — Elles s'accorderont un jour; mais il faut pour cela que le catholicisme fasse des concessions. Quant au christianisme tout simple, ces deux croyances marchent très-bien ensemble.

14° Que pensez-vous de l'Antéchrist? — L'Antéchrist est l'Esprit du mal. C'est une personnification du génie qui cherche à entraîner l'homme dans la voie opposée au bien. Mais ce ne sera pas un être réel, matériel.

15° Le pouvoir temporel du pape n'est-il pas un obstacle à l'harmonie des doctrines chrétiennes? — Certainement, ce pouvoir ne s'accorde guère avec le pouvoir spirituel. Le chef d'une Église doit avoir son pouvoir partout et nulle part sur la terre ; il existe dans le cœur de ceux qu'il dirige. Aussi, tant que le pape aura un pays à lui et s'occupera de politique, forcément il

y aura discussion, et la religion sera divisée par le fait, et non par le fond.

16° Anatole Loret, tracez-nous un plan de travail, indiquez-nous les questions dont nous devons nous occuper? — Cherchez dans votre cœur. Demandez-nous pour votre instruction morale plutôt que politique.

17° (Question posée par M. D...) Le progrès est une marche ascendante. Il est double : l'un moral, au haut de l'*échelle* ; l'autre, matériel, au bas. Quel est celui qu'il faut favoriser de préférence et tout d'abord ? — Il faut commencer par s'occuper du bien matériel, car vous ne persuaderez jamais à l'homme qui a faim qu'il est heureux, qu'il sera parfaitement heureux en prenant ses maux avec patience. Ceci est la morale du riche au pauvre. En faisant le bien du corps, vous pouvez travailler en même temps à celui de l'âme. Elle sera plus docile à votre voix, croyez-le bien.

18° (Question posée par M. Sandou, Indien.) Y a-t-il réellement différence entre l'âme et la vie? — La vie est matérielle, l'âme est spirituelle. La première s'en va, meurt; la seconde est immortelle. La vie a besoin de tout sur la terre; l'âme n'a besoin de rien.

19° Si l'âme est immortelle, est-elle préexistante? — Elle est créée par Dieu, elle n'est pas éternelle.

20° Si elle a été créée, elle ne peut pas être immortelle : ayant eu un commencement, il faut bien qu'elle ait une fin. — Non, il n'y a que Dieu qui soit éternel.

21° (Question posée par M. D.) Un somnambule a dit : « L'âme est à Dieu ce que l'arome d'une fleur est à cette fleur. » Que pensez-vous de cette définition? — La définition est juste, poétique, et présente une vraie image ; l'arome de la fleur est créé en même temps qu'elle.

22° (M. Sandou.) Ceci me paraît en contradiction avec la réponse que vous m'avez faite plus haut. — La fleur meurt, et vous conservez le parfum; de même, le corps meurt, et l'âme est conservée. — Elle a été créée, mais elle reste pour toujours.

23° (Question posée par M. P.) L'âme a-t-elle été tirée du néant? — Dieu n'a besoin d'aucune matière pour créer. La matière de l'âme est insaisissable à votre intelligence comme à vos sens, ce qui vous prouve qu'elle émane essentiellement de Dieu.

24° Pourquoi saint Paul dit-il : L'esprit, l'âme et le corps? — L'esprit est une qualité de l'âme. Il n'y a que l'âme qui vit spirituellement, et le corps qui vit matériellement. L'esprit, c'est

l'intelligence, la pensée, qui n'existeraient pas sans l'âme. C'est une trinité qui ne fait qu'un.

25° (Question posée par M. Sandou.) Qu'est-ce que l'âme par rapport à la vie? — L'âme, c'est la vie réelle, la vie de l'intelligence. Sans elle vous seriez pire qu'un animal; vous seriez tout au plus un végétal.

26° Pourriez-vous, Esprit de Loret, nous donner une preuve de votre identité? Ce que vous dites-là n'est conforme ni à la philosophie, ni à votre manière de penser lorsque vous étiez sur la terre? — Ah! pauvre ami, tu veux approfondir ce que tu ne peux comprendre! Est-ce que l'âme, pas plus que Dieu, peut s'expliquer, se définir? Si tu n'avais pas d'âme, tu ne vivrais pas, parce que l'âme, qui est la partie essentielle de la vie de l'homme, ne peut habiter qu'un corps qui vit matériellement. Te dire ce qu'elle est! Je ne puis que te répéter qu'elle vient de Dieu, qu'elle est créée de son essence. Qu'est-ce que Dieu? Demande-le lui, lui seul te le dira.

M. le président, après avoir remercié l'Esprit d'Anatole Loret des communications qu'il vient de faire par l'intermédiaire de Mlle Huet, invite Mlle D... à reprendre le crayon, et, s'adressant à l'Esprit familier qui ordinairement la dirige, il lui dit :

27° Que pensez-vous des réponses qu'Anatole Loret vient de faire? — Faites vos questions, j'y répondrai comme je le jugerai utile. Faites les questions précédentes.

13° La doctrine du catholicisme peut-elle, à votre avis, marcher d'accord avec celle du spiritualisme? — Le catholicisme, non, car vous ne pouvez accorder des choses aussi différentes, selon ma pensée du moins; mais l'Esprit qui vous a fait à ce sujet une réponse en apparence contradictoire avait entendu votre question à un autre point de vue. Il ne l'avait comprise que comme christianisme, lequel, en effet, s'accordera avec la révélation comme toute autre tradition devra s'accorder avec le spiritualisme, qui en est à la fois la confirmation et la suite.

14° Que pensez-vous de l'Antéchrist? — Oh! quelle question! Elle vous appartient tout entière. D'ailleurs j'appprouve la réponse.

15° Le pouvoir temporel du pape n'est-il pas un obstacle à l'harmonie des doctrines chrétiennes? — Dans cette occasion, ce n'est pas cela, c'est la main... (L'Esprit n'a pas voulu compléter sa réponse.)

17° (Question posée par M. D...) Le progrès est une marche ascendante. Il est double : l'un moral, au haut de l'échelle; l'autre matériel, au bas. Quel est celui qu'il faut favoriser de préférence et tout d'abord? — Oh! faites-les marcher d'en-

semble. Vous dire : « Faites ceci », dans ces choses serait folie, car le double progrès de l'homme s'accomplira non en vertu d'une opinion ou d'un désir, mais en vertu d'une loi divine qui vous guide et vous soutient. Le double progrès de l'humanité s'accomplira d'ensemble, en devenant tour à tour effet et cause.

18° (Question posée par M. Sandou, Indien.) Y a-t-il réellement différence entre l'âme et la vie? — La vie appartient en propre à l'âme ou Esprit, qui est tout un. C'est l'âme, en s'incarnant, qui donne au corps la vie ; et lorsqu'elle le quitte, la vie le quitte aussi, car la vie est une qualité de l'âme.

19° Si l'âme est immortelle, est-elle préexistante? — Oui.

20° Si elle a été créée, elle ne peut pas être immortelle : ayant eu un commencement, il faut bien qu'elle ait une fin. — J'ai répondu en vous disant ce qui précède. Je compléterai en vous disant que l'âme est éternelle dans son essence, puisqu'elle est une émanation de la Divinité.

21° (Question posée par M. D...) Un somnambule a dit : « L'âme est à Dieu ce que l'arome d'une fleur est à cette fleur. » Que pensez-vous de cette définition? — Il a dit juste.

23° (M. P...) L'âme a-t-elle été tirée du néant? — Non, car on ne tire rien de rien; non.

24° Pourquoi saint Paul dit-il : « L"esprit, l'âme et le corps » ? — Il l'entendait comme il vous a été expliqué : selon saint Paul, l'esprit était, je crois, une enveloppe terrestre de l'âme.

25° (Question posée par M. Sandou.) Qu'est-ce que l'âme par rapport à la vie? — Je l'ai dit.

28° Quelle serait l'opinion de l'Esprit sur la métempsycose? — Selon moi, puisque vous me demandez mon opinion, je ne l'accepte pas de la façon que vous l'entendez, mais je ne la repousse pas.

29° L'âme humaine peut-elle, après la mort, animer des êtres autres que l'homme? — L'âme humaine anima des êtres différents ; mais ne croyez pas qu'elle puisse le faire encore ; elle suit toujours une marche ascensionnelle.

30° Dans des temps antérieurs, les âmes ont-elles été en rébellion avec Dieu? — Non.

31° Quelle est la vraie révélation? Est-ce le boudhisme, le judaïsme, le christianisme? — Pour cette question, dis-moi, avant que je te réponde, n'as-tu pas déjà répondu toi-même? Elles sont toutes vraies. Elles vous ont toutes été données par Dieu. Toutes sont vraies et furent une voie de progrès pour le peuple auquel elles étaient données. Que n'êtes-vous, juifs, mahométans, brahmanistes, boudhistes, unis par le lien de la fraternité qui unit vos prophètes !

32° Dieu s'est-il réellement révélé? — Dieu n'a pas de peuple

choisi, comme dit la Bible. Dieu a envoyé à tous ses enfants des guides pour les amener à lui.

33° Que devons-nous penser de la Bible? — C'est une des révélations, et une des plus belles que vous ayez reçues.

34° (Question posée par M. D.) Entendez-vous parler de la Bible telle que nous la possédons aujourd'hui? — Bien des erreurs s'y sont glissées; mais il est encore assez de vérités pour vous faire reconnaître son origine révélée.

35° Quelle est votre opinion personnelle sur les quatre Védams? — Vérité.

36° Les questions de ce soir peuvent-elles nous mener à un résultat pour fonder une croyance au spiritualisme? Faut-il y renoncer, ou les poursuivre dans nos séances ultérieures? — Oui. A quoi bon nos entretiens? Ce n'est point pour vous apporter la vérité toute faite, mais pour vous forcer à la chercher : car questionner, pour vous, c'est chercher; et chercher ainsi vous mènera au but que vous souhaitez.

ANATOLE.

Onze heures sonnent. On passe alors aux manifestations physiques. Six médiums, et entre autres Mme Rodière, se placent autour de la table, dans laquelle on entend immédiatement des coups très-articulés répondant aux diverses questions posées. Bientôt la lourde table elle-même s'agite, se soulève des quatre pieds et retombe, suivant la mesure et le rhythme demandés. M. Sandou, invité à monter sur la table, le fait et y reste debout pendant quelques minutes. Elle ne s'en élève pas moins et n'en retombe pas moins avec la même facilité et suivant le même rhythme qu'auparavant.

Il est onze heures et demie; M. le président déclare la séance terminée, et l'on se sépare.

Tel est le spécimen d'une des soirées qui ont parfois lieu dans le salon de la *Revue Spiritualiste*. Nous ne l'avons reproduit que pour satisfaire la curiosité de quelques-uns de nos lecteurs, et non pour offrir les réponses qui ont été faites comme l'expression absolue de la vérité. Nous avons toujours prétendu que, dans les graves questions qui nous occupent, il faut se garder d'imposer des solutions trop hâtées. Le temps de formuler des dogmes n'est pas encore venu. Les contradictions qui existent dans les communications qu'on vient de lire montrent que les Esprits de l'autre monde en général ne sont pas plus d'accord sur certaines vérités philosophiques que les Esprits de ce monde-ci. — Si nous eussions été présent, nous nous serions

efforcé d'imprimer aux séances une autre marche, et nous nous serions appesanti sur une précaution que nous déplorons de voir négliger si souvent : à savoir la constatation minutieuse et rigoureuse de l'identité des Esprits évoqués ou venus spontanément. Toutefois, un fait plein d'intérêt de la seconde séance ci-dessus rapportée, c'est l'accord de l'enseignement brahmanique affirmé par l'Indien Sandou avec les réponses obtenues par Mlle L. D., certes bien étrangère à la connaissance de la philosophie vedantine. Ce qu'il y est dit sur l'âme, sa coexistence avec Dieu, l'éternité du monde, les métempsycoses progressives, ou palingénésies, était le fond des doctrines ésotériques de toute l'antiquité, notamment celle du druidisme.

La réponse de l'Indien Sandou sur ce que, « si l'âme a été créée, elle ne pouvait être immortelle, attendu que ce qui avait eu un commencement devait avoir une fin », cette réponse, par une coïncidence remarquable, est justement celle que faisaient les philosophes grecs et romains aux chrétiens, lorsque ceux-ci leur parlaient d'un commencement du monde, d'une création des âmes. Nous ne pouvons dire toutefois que ce qu'il a avancé sur les quatre grandes périodes de l'univers concorde avec les documents que nous avons consultés. Il y a quelque différence de fond et de termes.

Z. J. Piérart.

Une vision. — Y'dumarc.

Nous trouvons dans les *Archives de la Police* le récit suivant, dont Peuchet a pris copie. Il est impossible de douter de l'exactitude des faits, quelque extraordinaires qu'ils paraissent, car le signataire, M. de Tourreil, était un des hommes les plus recommandables du Languedoc au dix-septième siècle, capitoul de Toulouse, c'est-à-dire membre de cette corporation municipale toute-puissante et jalouse autant de sa dignité que de ses prérogatives :

« J'avais vingt ans lorsque, pour la première fois, je vins à Paris, en la compagnie d'un de mes oncles, l'abbé de Polastre. Je laissais à Toulouse un de mes amis intimes, mon condisciple de collége ; il appartenait à la bonne bourgeoisie de cette ville, et se nommait Paul Y'dumarc. Son père, décédé depuis longues années, avait laissé deux fils riches et sa femme, qui ne se remaria pas.

Mon ami, possesseur de bonne heure d'une assez belle fortune, avait le défaut d'aimer trop l'argent. Il trafiquait assez honteuse-

ent du sien ; prêtait à divers des sommes à gros intérêt, et en
ême temps vivait en défiance de sa mère et de son frère. Je
ois ajouter qu'il avait six ans de plus que moi, et qu'à sa sei-
ème année un attachement avec une pauvre fille du pays lui
ocura les honneurs de la paternité. Il ne voulut jamais recon-
ître cet enfant, appelé Paul comme lui, ni lui assurer un sort,
nt il lui répugnait de faire le moindre sacrifice d'argent.

Je partis donc pour Paris. J'y étais depuis deux ans, lorsque
ut à coup je reçus deux lettres d'Y'dumarc. Il me demandait si
ne reviendrais pas bientôt, me parlait de son fils, et ajoutait :
Je suis bien malheureux de n'avoir ici (Toulouse) personne
igne de ma confiance ; tu me manques. Il est des choses que
on confie de vive voix à un ami, mais que la prudence interdit
'insérer dans une lettre. Reviens, mon cher François, j'ai grand
esoin de toi. »

Je répondis aux deux lettres, et la correspondance en resta là.
ne nuit que j'avais été au bal chez le marquis de Soyecourt, je
entrai si tard que je ne voulus pas me coucher, ayant le lende-
nain, à sept heures du matin, une audience de M. Dunoyer,
ninistre du roi. Je me jetai dans mon fauteuil, où je ne tardai
as à m'endormir.

J'eus alors un rêve : je vis une muraille s'élever devant moi.
Elle était percée par une armoire à deux battants, en bois de
noyer comme le reste du lambris. Sur le battant de droite était,
dans un cadre de bois noir, le portrait de S. M. Henri IV, avec
deux vers au bas que je ne lus pas, ou ne pus pas lire ; et, sur
e battant de gauche, dans un cadre pareil, la figure de Sa Ma-
esté alors régnante, Louis XIII.

Je ne sais pourquoi, à mon réveil, ce songe tout insignifiant me
préoccupa particulièrement ; pourquoi, dans la journée, il me
revint encore à la mémoire. Le lendemain, je n'y pensais plus.
Six mois après, peut-être, Chalvet, l'un de mes cousins, arrivant
de Toulouse, me demanda, en parlant de mes amis communs,
si j'avais beaucoup regretté Paul Y'dumarc.

« Serait-il mort ? m'écriai-je.

— Je t'en croyais instruit, reprit-il ; il y a six mois, en janvier dernier, un de ses paysans, ayant avec lui des discussions d'intérêt, le tua nuitamment de deux coups de fusil. »

Je donnai quelques regrets à ce malheureux.

« Et son fils ? demandai-je.

— N'ayant aucune raison de se croire en danger de mort, Paul n'a pas fait de testament. La mère et le frère du défunt, se plaignant de ne pas avoir trouvé dans la succession tout ce qu'ils en attendaient, n'ont pas donné un denier au pauvre enfant de Paul.

— Les vilains! et qu'ont-ils perdu?

— Ils prétendent n'avoir trouvé dans la cassette de leur parent qu'une somme de beaucoup inférieure à celle qu'ils espéraient, et non plus aucune des lettres de change ou des billets que ses débiteurs lui avaient faits, car tu sais comment Y'dumarc faisait valoir son argent. »

C'est ainsi que j'appris les événements survenus dans cette famille. Je demeurai encore un peu plus de deux ans à Paris; après quoi, je revins à Toulouse. J'y étais depuis huit mois, lorsque je fus invité à aller passer quelques jours à Castelnaudary, chez mes cousins de Tréville. Je partis à cheval d'Avignonet, ayant à peu près trois heures de chemin à faire pour arriver chez mes parents. Dans ce trajet, un violent orage s'élève; mon valet me propose d'entrer dans la maison de campagne d'Y'dumarc, située à peine à cinquante pas de la route.

Malgré mes liaisons avec le fils aîné, je ne connaissais pas même de vue sa mère, femme assez commune; je ne me souciais guère d'aller chez eux : c'était une sorte de liaison à faire, j'hésitais. D'ailleurs, je leur savais mauvais gré de leur inhumanité envers l'enfant naturel de Paul. Cet enfant était venu me voir, et je lui avais fait quelque bien.

De vifs éclairs, de violents coups de tonnerre annonçant un redoublement d'orage, et surtout l'épouvante qui saisissait mon cheval, nous déterminèrent à chercher un abri sous le toit de cette famille. J'y arrive deux minutes après, je me nomme, j'étais connu : on me reçut à bras ouverts, on m'offrit une collation, et bientôt la conversation s'engagea sur le défunt. Ce fut alors que j'appris, avec de nouveaux détails, que son trésor et son portefeuille, le tout évalué à 55 ou 60,000 francs, ont été introuvables. Chaque débiteur, se tenant sur la défensive, a dit: *Si je dois, vous avez des titres*, et dans l'impossibilité de les montrer, on a dû se contenter de cette réponse, et désespérer de recouvrer aucune de ces créances.

« Ma foi, dis-je, Dieu vous punit de l'abandon dans lequel vous laissez le fils de Paul. »

A ces mots, mère et frère se récrient que mon ami n'était pas le père de cet enfant; la fille l'avait trompé, etc.

« Pouvez-vous parler ainsi, répliquai-je, lorsque la nature, afin d'en fournir une preuve irréfragable, a donné à l'enfant non pas quelque ressemblance avec mon ami, ce qui n'aurait rien que de fort ordinaire, mais l'expression vivante de la physionomie de son oncle? Oui, Monsieur, ajoutai-je en me tournant vers celui-ci, le pauvre garçon est votre portrait vivant. »

Cette conversation n'était pas du goût de mes hôtes; pour la rompre, on me proposa de monter dans la chambre qu'on me

destinait pour la nuit. J'y consens, trouvant peu d'intérêt dans la compagnie que j'avais acceptée par nécessité. La mère, le fils, m'escortent, la première jusque dans le corridor, et le second jusque dans la chambre même. J'y entre, il était grand jour encore; je jette un coup d'œil rapide, et voici que mon cœur commence de battre, de s'exalter, ma mémoire de s'ouvrir à un souvenir évanoui, et que je me mets à dire:

« Monsieur Y'dumarc, voulez-vous consentir à donner 2,000 pistoles (20,000 livres) à Paul, l'enfant naturel de votre frère, si je vous mets en possession de la part de succession que vous croyez perdue? »

Celui à qui je m'adresse s'étonne d'un tel propos; il me demande si je suis le dépositaire du secret ou du trésor de mon ami.

« Je n'ai ni l'un ni l'autre, et pourtant je suis certain, oui, très-certain, d'augmenter votre fortune si vous consentez à être bon frère et bon parent. »

Nous parlions haut; Mme Y'dumarc, qui nous entenduit, accourt, conduisant avec elle le curé d'une paroisse voisine, venu, lui aussi, demander l'hospitalité à cause de l'orage. C'était un homme de qualité, un Fontaine-Vandomois, famille noble du haut Languedoc. La mère s'étonne comme son fils de ce que j'avance, me presse de m'expliquer, et moi je réponds que je n'en ferai rien si on est sans pitié pour le malheureux que je protége. Le digne prêtre se joint à moi. Il ajoute:

« Vous regrettez la perte d'environ 60,000 livres. Voilà plusieurs années qu'elles sont perdues; vous entrerez dans les deux tiers de cette somme, et un homme de votre sang aura le reste; résolvez-vous à faire ce qu'exige M. de Tourreil. »

Il y eut lutte encore entre deux sortes d'avarice, celle qui voulait le tout et celle qui se contenterait de la plus grosse part. Cette dernière l'emporta cependant. J'eus la parole des deux héritiers; j'avais un témoin. Alors, je dis:

« La nuit où fut commis l'assassinat dont Paul Y'dumarc a été victime, j'eus un rêve où je vis une armoire en noyer, ouverte au milieu d'un lambris du même bois; sur un des battants de cette armoire était le portrait de Henri IV, avec deux vers au-dessous, et sur l'autre battant, dans un cadre de bois noir, le portrait de Louis XIII.

— Eh bien, qu'est-ce que cela signifie? s'écria le trio.

— Regardez, répondis-je, voici l'armoire et les deux portraits: le trésor est là, je n'en doute point.

— Hélas! on l'a tant visité, ce meuble!

— Eh bien! visitez-le de nouveau. »

Le frère, dont l'avidité double la force, brise les planches

qui fermaient diverses étagères, et, de leurs épaisseurs artistement évidées, tombent de toutes parts les contrats de rente, les effets au porteur, de l'or, et en telle quantité, qu'au lieu de la somme de 60,000 livres tant regrettée, on eut à relever à terre celle de 127,000 livres.

La joie indécente de ces deux personnages, qui ne se souvenaient plus d'un fils et d'un frère en présence d'un aussi beau supplément à sa succession, me scandalisa non moins que le curé. Mais il y eut pour eux un rude moment, ce fut celui où ils s'imaginèrent que je réclamais pour moi-même ma part du trésor. Je les rassurai, et, à leur éloge, je dois dire que chacun d'eux ajouta librement 5,000 livres à la portion de l'orphelin.

Je ne laissai pas refroidir l'enthousiasme, et, de concert avec le digne ecclésiastique, nous retirâmes de la masse 2,000 livres en or et 10,000 en bons papiers.

Tel est l'événement extraordinaire dans lequel j'ai joué un premier rôle et dont je certifie l'exactitude en tous les points sur ma part de Paradis, comme chrétien, et sur mon honneur, comme gentilhomme.

Signé : *Noble* FRANÇOIS DE TOURREIL,
Écuyer et noble capitoul.

PEUCHET. (*Archives de la police.*) »

(Extrait du *Petit Journal.*)

OEUVRE DE LA PROPAGANDE SPIRITUALISTE.

Cotisants de l'année 1863 *dont le nom a été omis à la précédente livraison.*

MM. Baïhaut, Dr Pierre Gatti, Philippe, Eug. M..., consul de France.

Cotisants de l'année 1864 *inscrits depuis la dernière livraison.*

MMmes Milner Gibson et Parks; —MM. Jules L'Homandie, Baïhaut, Ed. Malfaison, Vittecocq Fréret, Favre Clavairoz, consul général de France, Van de Velde, Boullay, Berruyer, Nortier, Vallauri, Aug. Laplagne.

Dans notre prochaine livraison nous ferons connaître les importants volumes que M. le marquis de Mirville vient de consacrer à la question des Esprits. Il en sera de même de l'excellent ouvrage de M. Miron sur l'*Examen du christianisme*, et du précieux travail d'exégèse que M. Michel Nicolas a consacré au *Nouveau Testament.*

Z. J. PIÉRART, *Propriétaire Gérant.*

Paris, imprimerie de Jouaust et fils, rue Saint-Honoré, 338.

Aperçu de quelques-unes des matières qui paraîtront dans les prochaines livraisons de la *Revue spiritualiste*.

Articles de fonds, Controverses ou Déclarations de principes. — Aux sceptiques **savants** qui se déclarent parfaitement édifiés sur le peu de fondement du spiritualisme, **sans l'avoir** examiné, ni étudié. — Les phénomènes spiritualistes, les manifestations *médianimiques* sont des faits aussi anciens que le monde; ces faits ont constitué le principal **domaine de toutes** les religions, le fonds commun de la plupart des philosophies anciennes. — **Aveuglement** incompréhensible de ceux qui en nient la réalité. — De l'existence des bons et des **mauvais** Esprits. L'élévation des pensées, le détachement de la matière, la noblesse **du caractère**, la générosité du cœur, la pratique de toutes les vertus, sont les conditions **indispensables** pour être en rapport avec les premiers. Du peu de fondement des communications **émanées** des seconds. — La question à l'heure qu'il est n'est pas de tirer des **Esprits des révélations**, des enseignements qui, au point où en est la science spiritualiste, ne **sauraient** pas toujours avoir des garanties de certitude; mais ce qu'il importe le plus, **c'est de démontrer** théoriquement et pratiquement que l'âme est immortelle et qu'elle peut, **après sa séparation** du corps, se manifester à nos sens. Les communications *médianimiques*, **donnant** des préceptes de la plus pure morale, toutes sortes d'avis salutaires, guérissant **des malades**, doivent-elles être attribuées à l'Esprit du mal? — Satan a-t-il jamais **existé**, **ou n'est-il** qu'une importation des doctrines mazdéennes dans les religions de l'Occident? — **Doit-on** condamner ceux qui entrent en commerce avec les Esprits, qui les **provoquent à se** manifester? Les manifestations *médianimiques*, au lieu d'être chose pernicieuse, **ne sont-elles** pas au contraire de nature à réveiller le sentiment religieux, à faire **affirmer avec** plus de force les vérités les plus consolantes de la religion? — Des procès de **sorciers** au moyen âge! Anathème à ceux qui, pendant si longtemps, en étouffant dans la **flamme des bûchers** la plus consolante et la plus féconde des vérités, l'ont empêchée d'éclore!

Études et Théories. — Analyses particulières d'ouvrages. — Essai de psychologie **au point** de vue de l'immortalité de l'âme. — La science en présence du spiritualisme. — **Initiation** aux différents modes et aux diverses natures de manifestations spiritualistes. — **Traces du** spiritualisme dans l'histoire et examen sous ce point de vue du livre **chinois**. *Des récompenses et des peines*, des *Vedas*, du *Zend-Avesta* (notamment des livres **désignés sous** les noms de *Vespered* et de *Boun-Dehesch*), de la *Bible*, de la *Misna*, du *Talmud* **et de la** *Kabale*, des *livres hermétiques*, des poésies d'Hésiode, d'Homère, de l'*Edda*, **ainsi** que des croyances des peuples sauvages, etc. — Examen, au point de vue spiritualiste, du brahmanisme, du mazdéisme, des doctrines religieuses des Chaldéens et des prêtres **égyptiens**, des Pélasges et des Étrusques, du judaïsme, du polythéisme, du druidisme, du bouddhisme, du néo-platonisme, du mithriacisme, du manichéisme, du gnosticisme, du **quiétisme** et d'une foule d'autres sectes religieuses. — Filiation des doctrines spiritualistes à travers les âges, leur existence dans les mystères d'Isis et de Sérapis, dans ceux de **Cybèle**, **de Samothrace** et d'Éleusis, chez les francs-maçons, les templiers, les différentes **sectes** d'illuminés, etc. — Le spiritualisme constituant le fond des divers procédés de la **magie**. — Recherches sur les doctrines émises par Celse et sur la réfutation qu'en a **faite Origène**. — Examen des auteurs anciens qui ont écrit sur les spectres, les visions, les **apparitions**, les évocations, la divination, les songes, etc. — Ouvrages les plus célèbres **du moyen** âge et de la renaissance traitant des mêmes matières. — Auteurs spiritualistes des **temps** modernes, analyse de leurs œuvres. — Des procès de sorciers. — Coup d'œil sur les possessions et histoire de quelques-unes des plus remarquables qui aient eu lieu en divers pays.

Biographies. — M. Home, sa biographie, réflexions et réfutation à son sujet. — Pythagore, **Apollonius** de Thyanes, Sosipâtre, sainte Perpétue, saint Cyprien, Merlin. — Sainte **Hildegarde**, sainte Mechtilde, sainte Brigite, sainte Gertrude, sainte Catherine de Sienne, **saint Pierre** d'Alcantara, sainte Alma, saint Bernard, Agnès de Bohême, saint Dominique, saint Copertino, Marie d'Agreda, saint Bernardin, le bienheureux Gilles, la dame Diaz, **Christine** l'admirable, sœur Adélaïde d'Aldelhausen, Espérance Brenegolla, sainte Colette, Dalmas de Girone, Bernard de Courléon, le frère Maffei, Jeanne Rodriguez, Dominique **de** Jésus-Marie, Theodesca de Pise. — Elisabeth de Falkenstein, Oringa, Venturin de Bergame, Damien Vicari, le carme Franc, le dominicain Robert, Savonarole, Cardan, Nicole Aubry, Jeanne Fery, Brandano, Brocard, Marie des Valées, Antoinette Bourignon, Marie Alacoque, Elisabeth de Ramphaing, sainte Thérèse, madame Guyon, Cagliostro, **Swedenborg**, Jacob Bœhm, saint Martin, la voyante de Prevurts, Marie de Mœrl, Davis, **Willis**, etc., etc.

PUBLICATIONS MAGNÉTIQUES OU SPIRITUALISTES

QU'ON TROUVE AU BUREAU DE LA *Revue spiritualiste.*

L'Immortalité, par Alfred Dumesnil 3
Rome chrétienne dévoilée, ou Révélation du Mystère de la Tradition apostolique 2
La Religion d'harmonie, par le docteur Dechenaux. . . . . . . 1 »
Philosophie de la religion. Théologie, Cosmologie et Pneumatologie, par M. Matter. 2 vol. in-12. . . . . 7 50
Les Ennéades de Plotin. 3 vol. 22 50
La Magicienne des Alpes, ou le Spiritualisme au XVe siècle . . 2
Pneumatologie positive et expérimentale. *La réalité des Esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe,* démontrée par le baron L. de Guldenstubbé. . . . . 5 »
Fables et Poésies diverses, par un Esprit frappeur . . . . . 2 »
La Morale universelle, par M. de Guldenstubbe. 1 volume in-12 . . . . 3 »
Le Spiritisme en Amérique, par Clémence Guérin . . . . . . 1 »
Biographie de A. S. Davis, par la même. . . . . 1 »
Les Habitants de l'autre monde, Révélations d'outre-tombe, par Camille Flammarion. . . . . 1 »
Esprit de vérité, ou Métaphysique des Esprits, par D. Buret 1 50
Les Manifestations des Esprits. *Réponse à M. Viennet,* par Paul Auguez. 2 50
Spiritualisme, faits curieux, par le même 1 50
Vie de Jeanne d'Arc, dictée par elle-même à Ermance Dufaux. 3 »
Pensées d'outre-tombe, par M. et Mlle de Guldenstubbé. . . 1 »
Conversations et Poésies extranaturelles, par M. Mathieu, précédées d'*Un mot sur les tables parlantes.* 2 brochures . . 1 50
Encyclopédie magnétique et spiritualiste, par Cahagnet. 4 vol. parus. . . . . 16 »
Arcanes de la vie future dévoilée, par le même. 3 vol. . . 15 »
Affaire curieuse des possédées de Louviers, par Z. Piérart . . . . 1 »
Vie de notre Seigneur Jésus-Christ, D'APRÈS LES VISIONS DE CATHERINE EMMERICH. 8 volumes. . . . . 16 »
Vie d'Apollonius de Tyane, par Philostrate, nouvelle traduction par M. Chassang. 7 »
Saint Martin, son maître Martinez et leurs groupes, par M. Matter . . . . 7 »

(On se charge d'adresser franco à domicile chacun des ouvrages ci-dessus, contre payement par une voie quelconque du montant de ces ouvrages augmenté de 10 p. 100 de leur prix, en plus, pour frais de poste, et de 20 p. 100 pour l'étranger. On est prié d'écrire directement et non par l'intermédiaire des libraires.)

Paris, impr. de Jouaust et fils, 338, rue Saint-Honoré.